

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 568

présenté par
M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 19 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

À l'échelle planétaire, l'électricité est très majoritairement générée à partir des centrales thermiques et ce fait ne changera guère dans les vingt ans à venir. En France, l'électricité est d'origine nucléaire à 80%. Plus de voitures électriques nécessitera plus de production d'électricité, donc plus de énergies fossiles et plus de nucléaire dans les vingt ans à venir. À poids égal, un carburant pétrolier (essence ou diesel) contient 80 fois plus d'énergie que la meilleure des batteries lithium-ion.